
**Technologies de l'information —
Interconnexion de systèmes ouverts
(OSI) — L'annuaire: Classes d'objets
sélectionnés**

*Information technology — Open Systems Interconnection —
The Directory: Selected object classes*

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO/IEC 9594-7:1998](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/319ef8e2-e923-40ac-8a89-99cecf554bd/iso-iec-9594-7-1998)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/319ef8e2-e923-40ac-8a89-99cecf554bd/iso-iec-9594-7-1998>

PDF – Exonération de responsabilité

Le présent fichier PDF peut contenir des polices de caractères intégrées. Conformément aux conditions de licence d'Adobe, ce fichier peut être imprimé ou visualisé, mais ne doit pas être modifié à moins que l'ordinateur employé à cet effet ne bénéficie d'une licence autorisant l'utilisation de ces polices et que celles-ci y soient installées. Lors du téléchargement de ce fichier, les parties concernées acceptent de fait la responsabilité de ne pas enfreindre les conditions de licence d'Adobe. Le Secrétariat central de l'ISO décline toute responsabilité en la matière.

Adobe est une marque déposée d'Adobe Systems Incorporated.

Les détails relatifs aux produits logiciels utilisés pour la création du présent fichier PDF sont disponibles dans la rubrique General Info du fichier; les paramètres de création PDF ont été optimisés pour l'impression. Toutes les mesures ont été prises pour garantir l'exploitation de ce fichier par les comités membres de l'ISO. Dans le cas peu probable où surviendrait un problème d'utilisation, veuillez en informer le Secrétariat central à l'adresse donnée ci-dessous.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO/IEC 9594-7:1998](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/319ef8e2-e923-40ac-8a89-99cecf554bd/iso-iec-9594-7-1998)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/319ef8e2-e923-40ac-8a89-99cecf554bd/iso-iec-9594-7-1998>

© ISO/CEI 1998

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax. + 41 22 749 09 47
E-mail copyright@iso.ch
Web www.iso.ch

Publiée par l'ISO en 2000

Version française parue en 2001

Imprimé en Suisse

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
Introduction.....	v
SECTION 1 – GÉNÉRALITÉS	1
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives.....	1
2.1 Recommandations Normes internationales identiques	1
3 Définitions	2
3.1 Définitions relatives au modèle de référence OSI.....	2
3.2 Définitions relatives au modèle d'annuaire.....	2
4 Conventions.....	3
SECTION 2 – CLASSES D'OBJETS SÉLECTIONNÉES	3
5 Définition d'ensembles d'attributs utiles	3
5.1 Ensemble d'attributs de type "telecommunication"	3
5.2 Ensemble d'attributs de type "postal"	3
5.3 Ensemble d'attributs de type "locale"	4
5.4 Ensemble d'attributs de type "organizational"	4
6 Définition des classes d'objets sélectionnées.....	4
6.1 Country (pays).....	4
6.2 Locality (localité)	4
6.3 Organization (organisation).....	4
6.4 Organizational Unit (unité d'organisation)	5
6.5 Person (personne).....	5
6.6 Organizational Person (personne associée à une organisation)	5
6.7 Organizational Role (rôle dans l'organisation)	5
6.8 Group of Names (groupe de noms)	5
6.9 Group of Unique Names (groupe de noms uniques)	6
6.10 Residential Person (personne du secteur résidentiel)	6
6.11 Application Process (processus d'application)	6
6.12 Application Entity (entité d'application)	7
6.13 DSA (agent de système d'annuaire).....	7
6.14 Device (dispositif)	7
6.15 Strong Authentication User (utilisateur d'authentification poussée)	7
6.16 User Security Information (informations de sécurité utilisateur)	7
6.17 Certification Authority (autorité de certification)	8
6.18 Certification Authority-V2 (autorité de certification V2)	8
6.19 CRL Distribution Point (point de répartition de liste CRL)	8
6.20 DMD (domaine de gestion d'annuaire).....	8

SECTION 3 – FORMES DE NOMS SÉLECTIONNÉES	8
7 Définition des formes de noms sélectionnées.....	8
7.1 Forme des noms de pays	8
7.2 Forme des noms de localité	9
7.3 Forme des noms d'état ou de province	9
7.4 Forme des noms d'organisation	9
7.5 Forme des noms d'unité d'organisation	9
7.6 Forme des noms de personnes.....	9
7.7 Forme des noms de personnes associées à une organisation.....	9
7.8 Forme des noms de rôle dans une organisation.....	10
7.9 Forme des noms de groupes nominatifs	10
7.10 Forme des noms de personnes du secteur résidentiel.....	10
7.11 Forme des noms de processus d'application.....	10
7.12 Forme des noms d'entité d'application.....	10
7.13 Forme des noms d'agent DSA.....	10
7.14 Forme des noms de dispositif.....	11
7.15 Forme des noms de point de répartition de liste CRL	11
7.16 Forme des noms de domaine DMD.....	11
Annexe A – Classes d'objets sélectionnées et formes de noms sélectionnées en ASN.1.....	12
Annexe B – Formes de noms suggérées et structures d'arbre DIT	18
B.1 Country.....	19
B.2 Organization.....	19
B.3 Locality.....	19
B.4 Organizational Unit	20
B.5 Organizational Person	20
B.6 Organizational Role.....	20
B.7 Group of Names	20
B.8 Residential Person	21
B.9 Application Entity	21
B.10 Device.....	21
B.11 Application Process.....	21
B.12 Deuxième règle de structure possible pour Locality	22
Annexe C – Amendements et corrigenda	23

iTech STANDARD PREVIEW
(standards.itech.ai)

[ISO/IEC 9594-7:1998](#)

[standards.itech.ai/catalog/standards/sist/319ef8e2-e923-40ac-8a89-](#)

[99cecf554bd/iso-iec-9594-7-1998](#)

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) et la CEI (Commission électrotechnique internationale) forment le système spécialisé de la normalisation mondiale. Les organismes nationaux membres de l'ISO ou de la CEI participent au développement de Normes internationales par l'intermédiaire des comités techniques créés par l'organisation concernée afin de s'occuper des domaines particuliers de l'activité technique. Les comités techniques de l'ISO et de la CEI collaborent dans des domaines d'intérêt commun. D'autres organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO et la CEI participent également aux travaux.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 3.

Dans le domaine des technologies de l'information, l'ISO et la CEI ont créé un comité technique mixte, l'ISO/CEI JTC 1. Les projets de Normes internationales adoptés par le comité technique mixte sont soumis aux organismes nationaux pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des organismes nationaux votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments de la présente partie de l'ISO/CEI 9594 peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO et la CEI ne sauraient être tenues pour responsables de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

La Norme internationale ISO/CEI 9594-7 a été élaborée par le comité technique mixte ISO/CEI JTC 1, *Technologies de l'information*, sous-comité SC 6, *Téléinformatique*, en collaboration avec l'UIT-T. Le texte identique est publié en tant que Recommandation UIT-T X.521.

Cette troisième édition annule et remplace la deuxième édition (ISO/CEI 9594-7:1995), qui a fait l'objet d'une révision mineure.

L'ISO/CEI 9594 comprend les parties suivantes, présentées sous le titre général *Technologies de l'information — Interconnexion de systèmes ouverts (OSI) — L'annuaire*:

- *Partie 1: Aperçu général des concepts, modèles et services*
- *Partie 2: Les modèles*
- *Partie 3: Définition du service abstrait*
- *Partie 4: Procédures pour le fonctionnement réparti*
- *Partie 5: Spécification du protocole*
- *Partie 6: Types d'attributs sélectionnés*
- *Partie 7: Classes d'objets sélectionnées*
- *Partie 8: Cadre d'authentification*
- *Partie 9: Duplication*
- *Partie 10: Utilisation de la gestion-systèmes pour l'administration de l'annuaire*

L'annexe A constitue un élément normatif de la présente partie de l'ISO/CEI 9594. Les annexes B et C sont données uniquement à titre d'information.

Introduction

La présente Recommandation | Norme internationale a été élaborée, ainsi que d'autres Recommandations | Normes internationales, pour faciliter l'interconnexion des systèmes de traitement de l'information et permettre ainsi d'assurer des services d'annuaire. L'ensemble de tous ces systèmes, avec les informations d'annuaire qu'ils contiennent, peut être considéré comme un tout intégré, appelé *annuaire*. Les informations de l'annuaire, appelées collectivement base d'informations d'annuaire (DIB) sont généralement utilisées pour faciliter la communication entre, avec ou à propos d'objets tels que des entités d'application, des personnes, des terminaux et des listes de distribution.

L'annuaire joue un rôle important dans l'interconnexion des systèmes ouverts, dont le but est de permettre, moyennant un minimum d'accords techniques en dehors des normes d'interconnexion proprement dites, l'interconnexion des systèmes de traitement de l'information:

- provenant de divers fabricants;
- gérés différemment;
- de niveaux de complexité différents;
- de générations différentes.

La présente Recommandation | Norme internationale définit plusieurs ensembles d'attributs et classes d'objets qui peuvent être jugés utiles dans une gamme d'applications de l'annuaire.

Cette troisième édition révisé techniquement et améliore, mais ne remplace pas, la deuxième édition de la présente Recommandation | Norme internationale. Les implémentations peuvent encore revendiquer la conformité à la deuxième édition mais celle-ci finira par ne plus être prise en compte (c'est-à-dire que les erreurs signalées ne seront plus corrigées). Il est recommandé que les implémentations se conforment, dès que possible, à la présente troisième édition.

Cette troisième édition spécifie les versions 1 et 2 des protocoles de l'annuaire.

Les première et deuxième éditions spécifiaient également la version 1. La plupart des services et protocoles spécifiés dans la présente édition sont conçus pour fonctionner selon la version 1. Lors de la négociation de celle-ci, on a traité les différences entre les services et entre les protocoles, définis dans les trois éditions, en utilisant les règles d'extensibilité définies dans l'édition actuelle de la Rec. UIT-T X.519 – ISO/CEI 9594-5. Certains services et protocoles améliorés, par exemple les erreurs signées, ne fonctionneront cependant pas avant que toutes les entités d'annuaire mises en jeu dans l'exploitation aient négocié la version 2.

Les réalisateurs voudront bien noter qu'un processus de résolution des erreurs existe et que des corrections pourront être apportées à la présente partie de la Norme internationale sous la forme de corrigenda techniques. Les mêmes corrections seront apportées à la présente Recommandation sous la forme de corrigenda et/ou d'un Guide du réalisateur. Le Secrétariat du sous-comité peut fournir une liste des corrigenda techniques approuvés pour cette partie de la Norme internationale. Les corrigenda techniques publiés peuvent être obtenus auprès de votre organisation nationale de normalisation. Les Corrigenda de l'UIT-T et les Guides du réalisateur peuvent être obtenus par consultation du site Web de l'UIT.

L'Annexe A, qui fait partie intégrante de la présente Recommandation | Norme internationale, présente le module ASN.1 qui contient toutes les définitions de types et de valeurs qui apparaissent dans la présente Recommandation | Norme internationale.

L'Annexe B, qui ne fait pas partie intégrante de la présente Recommandation | Norme internationale, énonce quelques règles courantes de dénomination et de structuration, qui peuvent être utilisées ou non par les autorités administratives.

L'Annexe C, qui ne fait pas partie intégrante de la présente Recommandation | Norme internationale, donne la liste des amendements et des erreurs qui ont été signalées et dont on a tenu compte dans cette édition de la présente Recommandation | Norme internationale.

NORME INTERNATIONALE

RECOMMANDATION UIT-T

**TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION –
INTERCONNEXION DES SYSTÈMES OUVERTS –
L'ANNUAIRE: CLASSES D'OBJETS SÉLECTIONNÉES**

SECTION 1 – GÉNÉRALITÉS

1 Domaine d'application

La présente Recommandation | Norme internationale définit un certain nombre de classes d'objets et de formes de noms pouvant servir dans différentes applications de l'annuaire. La définition d'une classe d'objets implique l'énumération d'un certain nombre de types d'attributs se rapportant aux objets de cette classe. La définition d'une forme de nom comporte le nom de la classe d'objets à laquelle elle se rapporte et l'énumération des attributs à utiliser pour la formation des noms pour les objets de cette classe. Ces définitions sont utilisées par l'autorité administrative responsable de la gestion des informations de l'annuaire.

Toute autorité administrative peut définir ses propres classes ou sous-classes d'objets pour n'importe quelle fin.

NOTE 1 – Ces définitions peuvent ou non utiliser la notation spécifiée dans la Rec. UIT-T X.501 | ISO/CEI 9594-2.

NOTE 2 – Il est recommandé d'utiliser une classe d'objets définie dans la présente Recommandation | Norme internationale ou une sous-classe tirée d'une classe d'objets ou une forme de nom définie dans la présente Recommandation | Norme internationale plutôt que de créer une nouvelle classe, chaque fois que la sémantique convient à l'application.

Les autorités administratives peuvent utiliser tout ou partie des classes d'objets sélectionnées et formes de noms sélectionnées. Elles peuvent aussi en ajouter d'autres.

Toutes les autorités administratives doivent pouvoir gérer les classes d'objets employées par l'annuaire à ses propres fins (par exemple, les classes d'objets du sommet de la hiérarchie, les classes d'alias et les classes d'agents DSA).

2 Références normatives

Les Recommandations et Normes internationales suivantes contiennent des dispositions qui, par suite de la référence qui y est faite, constituent des dispositions valables pour la présente Recommandation | partie de Norme internationale. Au moment de la publication, les éditions indiquées étaient en vigueur. Toutes Recommandations et Normes sont sujettes à révision et les parties prenantes aux accords fondés sur la présente Recommandation | Norme internationale sont invitées à rechercher la possibilité d'appliquer les éditions les plus récentes des Recommandations et Normes indiquées ci-après. Les membres de la CEI et de l'ISO possèdent le registre des Normes internationales en vigueur. Le Bureau de la normalisation des télécommunications de l'UIT tient à jour une liste des Recommandations UIT-T en vigueur.

2.1 Recommandations | Normes internationales identiques

- Recommandation UIT-T X.200 (1994) | ISO/CEI 7498-1:1994, *Technologies de l'information – Interconnexion des systèmes ouverts – Modèle de référence de base: le modèle de référence de base.*
- Recommandation UIT-T X.500 (1997) | ISO/CEI 9594-1:1998, *Technologies de l'information – Interconnexion des systèmes ouverts – L'annuaire: vue d'ensemble des concepts, modèles et services.*
- Recommandation UIT-T X.501 (1997) | ISO/CEI 9594-2:1998, *Technologies de l'information – Interconnexion des systèmes ouverts – L'annuaire: les modèles.*
- Recommandation UIT-T X.509 (1997) | ISO/CEI 9594-8:1998, *Technologies de l'information – Interconnexion des systèmes ouverts – L'annuaire: cadre d'authentification.*

- Recommandation UIT-T X.511 (1997) | ISO/CEI 9594-3:1998, *Technologies de l'information – Interconnexion des systèmes ouverts – L'annuaire: définition du service abstrait.*
- Recommandation UIT-T X.518 (1997) | ISO/CEI 9594-4:1998, *Technologies de l'information – Interconnexion des systèmes ouverts – L'annuaire: procédures pour le fonctionnement réparti.*
- Recommandation UIT-T X.519 (1997) | ISO/CEI 9594-5:1998, *Technologies de l'information – Interconnexion des systèmes ouverts – L'annuaire: spécifications du protocole.*
- Recommandation UIT-T X.520 (1997) | ISO/CEI 9594-6:1998, *Technologies de l'information – Interconnexion des systèmes ouverts – L'annuaire: types d'attributs sélectionnés.*
- Recommandation UIT-T X.525 (1997) | ISO/CEI 9594-9:1998, *Technologies de l'information – Interconnexion des systèmes ouverts – L'annuaire: duplication.*
- Recommandation UIT-T X.530 (1997) | ISO/CEI 9594-10:1998, *Technologies de l'information – Interconnexion des systèmes ouverts – L'annuaire: utilisation de la gestion de systèmes pour l'administration de l'annuaire.*
- Recommandation UIT-T X.680 (1997) | ISO/CEI 8824-1:1998, *Technologies de l'information – Notation de syntaxe abstraite numéro un: spécification de la notation de base.*
- Recommandation UIT-T X.681 (1997) | ISO/CEI 8824-2:1998, *Technologies de l'information – Notation de syntaxe abstraite numéro un: spécification des objets informationnels.*
- Recommandation UIT-T X.682 (1997) | ISO/CEI 8824-3:1998, *Technologies de l'information – Notation de syntaxe abstraite numéro un: spécification des contraintes.*
- Recommandation UIT-T X.683 (1997) | ISO/CEI 8824-4:1998, *Technologies de l'information – Notation de syntaxe abstraite numéro un: paramétrage des spécifications de la notation de syntaxe abstraite numéro 1.*

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

3 Définitions

Pour les besoins de la présente Recommandation | Norme internationale, les définitions suivantes s'appliquent.

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/319ef8e2-e923-40ac-8a89-99cecf554bd/iso-iec-9594-7-1998>

3.1 Définitions relatives au modèle de référence OSI

Les termes suivants sont définis dans la Rec. UIT-T X.200 | ISO/CEI 7498-1:

- a) *entité d'application;*
- b) *processus d'application.*

3.2 Définitions relatives au modèle d'annuaire

Les termes suivants sont définis dans la Rec. UIT-T X.501 | ISO/CEI 9594-2:

- a) *attribut;*
- b) *type d'attribut;*
- c) *arbre d'informations d'annuaire (DIT);*
- d) *agent de système d'annuaire (DSA);*
- e) *ensemble d'attributs;*
- f) *entrée;*
- g) *nom;*
- h) *classe d'objets;*
- i) *sous-classe;*
- j) *forme de nom;*
- k) *règle de structure.*

4 Conventions

A quelques exceptions mineures près, la présente Spécification d'annuaire a été élaborée conformément aux directives concernant la "présentation des textes communs UIT-T | ISO/CEI" qui figurent dans le Guide relatif à la coopération entre l'UIT-T et l'ISO/CEI JTC 1.

Le terme "Spécification d'annuaire" (comme dans "la présente Spécification d'annuaire") s'entend selon l'acception de la présente Recommandation | Norme internationale. Le terme "Spécifications d'annuaire" s'entend selon l'acception de toutes les Recommandations de la série X.500 | parties de l'ISO/CEI 9594.

La présente Spécification d'annuaire utilise le terme "systèmes de l'édition 1988" pour désigner les systèmes conformes à la première édition (1988) des Spécifications d'annuaire, c'est-à-dire à l'édition 1988 des Recommandations CCITT de la série X.500 et de l'ISO/CEI 9594:1990. La présente Spécification d'annuaire utilise le terme "systèmes de l'édition 1993" pour désigner les systèmes conformes à la deuxième édition (1993) des Spécifications d'annuaire, c'est-à-dire l'édition 1993 des Recommandations UIT-T de la série X.500 et de l'ISO/CEI 9594:1995. Les systèmes conformes à la présente troisième édition des Spécifications d'annuaire sont désignés par le terme "systèmes de l'édition 1997".

Cette Spécification d'annuaire présente la notation ASN.1 en caractères gras de la police Helvetica. Lorsque des types et des valeurs ASN.1 sont cités dans le texte normal, ils en sont différenciés par leur présentation en caractères gras Helvetica. Les noms des procédures, normalement cités lors de la spécification des sémantèmes de traitement, sont différenciés du texte normal par une présentation en caractères gras de la police Times. Les autorisations de contrôle d'accès sont présentées en caractères italiques de la police Times.

Les classes d'objets et les formes de noms sont définies, dans la présente Spécification d'annuaire, en tant que valeurs des classes d'objets informationnelles **OBJECT-CLASS** et **NAME-FORM**, définies dans la Rec. UIT-T X.501 | ISO/CEI 9594-2.

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

SECTION 2 – CLASSES D'OBJETS SÉLECTIONNÉES

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/319ef8e2-e923-40ac-8a89-400000000000/iso-iec-9594-7-1998>

5 Définition d'ensembles d'attributs utiles

5.1 Ensemble d'attributs de type "telecommunication"

Cet ensemble d'attributs sert à définir les attributs couramment utilisés dans les communications d'affaires.

```
TelecommunicationAttributeSet ATTRIBUTE ::= {
    facsimileTelephoneNumber |
    internationalISDNNumber |
    telephoneNumber |
    teletexTerminalIdentifier |
    telexNumber |
    preferredDeliveryMethod |
    destinationIndicator |
    registeredAddress |
    x121Address }
```

5.2 Ensemble d'attributs de type "postal"

Cet ensemble d'attributs sert à définir les attributs directement associés à la remise postale.

```
PostalAttributeSet ATTRIBUTE ::= {
    physicalDeliveryOfficeName |
    postalAddress |
    postalCode |
    postOfficeBox |
    streetAddress }
```

5.3 Ensemble d'attributs de type "locale"

Cet ensemble d'attributs sert à définir les attributs couramment utilisés aux fins de recherche pour indiquer la localisation d'un objet.

```
LocaleAttributeSet ATTRIBUTE ::= {
    localityName |
    stateOrProvinceName |
    streetAddress }
```

5.4 Ensemble d'attributs de type "organizational"

Cet ensemble d'attributs sert à définir les attributs qu'une organisation ou unité d'organisation peut couramment posséder.

```
OrganizationalAttributeSet ATTRIBUTE ::= {
    description |
    LocaleAttributeSet |
    PostalAttributeSet |
    TelecommunicationAttributeSet |
    businessCategory |
    seeAlso |
    searchGuide |
    userPassword }
```

6 Définition des classes d'objets sélectionnées

6.1 Country (pays)

Une classe d'objets *Country* sert à définir les entrées de pays dans l'arbre DIT.

```
country OBJECT-CLASS ::= {
    SUBCLASS OF { top }
    MUST CONTAIN { countryName }
    MAY CONTAIN { description | searchGuide }
    ID id-oc-country }
```

6.2 Locality (localité)

La classe d'objets *Locality* sert à définir la localisation dans l'arbre DIT.

```
locality OBJECT-CLASS ::= {
    SUBCLASS OF { top }
    MAY CONTAIN { description |
                searchGuide |
                LocaleAttributeSet |
                seeAlso }
    ID id-oc-locality }
```

Au moins un nom de localisation ou un nom d'état ou de province doit être présent.

6.3 Organization (organisation)

La classe d'objets *Organization* sert à définir des entrées d'organisations dans l'arbre DIT.

```
organization OBJECT-CLASS ::= {
    SUBCLASS OF { top }
    MUST CONTAIN { organizationName }
    MAY CONTAIN { OrganizationalAttributeSet }
    ID id-oc-organization }
```

6.4 Organizational Unit (unité d'organisation)

La classe d'objets *Organizational Unit* sert à définir des entrées représentant des subdivisions d'organisations.

```
organizationalUnit OBJECT-CLASS ::= {
  SUBCLASS OF { top }
  MUST CONTAIN { organizationalUnitName }
  MAY CONTAIN { OrganizationalAttributeSet }
  ID id-oc-organizationalUnit }
```

6.5 Person (personne)

La classe d'objets *Person* sert à définir des entrées représentant génériquement une personne.

```
person OBJECT-CLASS ::= {
  SUBCLASS OF { top }
  MUST CONTAIN { commonName | surname }
  MAY CONTAIN { description |
  telephoneNumber |
  userPassword |
  seeAlso }
  ID id-oc-person }
```

6.6 Organizational Person (personne associée à une organisation)

La classe d'objets *Organizational Person* sert à définir des entrées représentant des personnes qui sont employées par une organisation ou qui lui sont associées d'une autre manière importante.

```
organizationalPerson OBJECT-CLASS ::= {
  SUBCLASS OF { person }
  MAY CONTAIN { LocaleAttributeSet |
  PostalAttributeSet |
  TelecommunicationAttributeSet |
  organizationalUnitName |
  title }
  ID id-oc-organizationalPerson }
```

6.7 Organizational Role (rôle dans l'organisation)

La classe d'objets *Organizational Role* sert à définir des entrées représentant un rôle dans l'organisation, c'est-à-dire une position ou un rôle dans l'organisation. On considère généralement qu'un rôle est confié à une personne associée à l'organisation mais, tant qu'il existe, ce rôle peut être confié successivement à différentes personnes au sein de la même organisation. En principe, un rôle peut être confié à une personne ou à une entité non humaine.

```
organizationalRole OBJECT-CLASS ::= {
  SUBCLASS OF { top }
  MUST CONTAIN { commonName }
  MAY CONTAIN { description |
  LocaleAttributeSet |
  organizationalUnitName |
  PostalAttributeSet |
  preferredDeliveryMethod |
  roleOccupant |
  seeAlso |
  TelecommunicationAttributeSet }
  ID id-oc-organizationalRole }
```

6.8 Group of Names (groupe de noms)

La classe d'objets *Group of Names* sert à définir des entrées représentant un ensemble non ordonné de noms qui représentent des objets individuels ou d'autres groupes de noms. La composition d'un groupe est statique, c'est-à-dire qu'elle est explicitement modifiée par une mesure administrative, sans être déterminée dynamiquement chaque fois qu'il est fait référence au groupe considéré.

La composition d'un groupe peut être réduite à un ensemble de noms d'objets individuels par substitution à ce groupe des membres du groupe. Un tel processus pourrait être effectué de manière récurrente jusqu'à ce que tous les noms du groupe aient été éliminés, laissant seulement les noms des objets individuels.

```
groupOfNames OBJECT-CLASS ::= {
    SUBCLASS OF { top }
    MUST CONTAIN { commonName | member }
    MAY CONTAIN { description |
                organizationName |
                organizationalUnitName |
                owner |
                seeAlso |
                businessCategory }
    ID id-oc-groupOfNames }
```

6.9 Group of Unique Names (groupe de noms uniques)

La classe d'objets *Group Of Unique Names* est utilisée pour définir des entrées représentant un ensemble non ordonné de noms dont l'intégrité peut être assurée et qui représentent des objets distincts ou d'autres groupes de noms. L'appartenance à un groupe est statique, c'est-à-dire qu'elle est explicitement modifiée par action administrative, et non dynamiquement déterminée chaque fois qu'on fait référence au groupe.

```
groupOfUniqueNames OBJECT-CLASS ::= {
    SUBCLASS OF { top }
    MUST CONTAIN { commonName | uniqueMember }
    MAY CONTAIN { description |
                organizationName |
                organizationalUnitName |
                owner |
                seeAlso |
                businessCategory }
    ID id-oc-groupOfUniqueNames }
```

ITEH STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/319ef8e2-e923-40ac-8a89-99cc01554bd/iso-iec-9594-7-1998>

6.10 Residential Person (personne du secteur résidentiel)

La classe d'objets *Residential Person* sert à définir des entrées représentant une personne qui habite dans un secteur résidentiel.

```
residentialPerson OBJECT-CLASS ::= {
    SUBCLASS OF { person }
    MUST CONTAIN { localityName }
    MAY CONTAIN { LocaleAttributeSet |
                PostalAttributeSet |
                preferredDeliveryMethod |
                TelecommunicationAttributeSet |
                businessCategory }
    ID id-oc-residentialPerson }
```

6.11 Application Process (processus d'application)

La classe d'objets *Application Process* sert à définir des entrées représentant des processus d'application. Un processus d'application est un élément d'un système ouvert réel qui exécute le traitement de l'information pour une application particulière (voir Rec. UIT-T X.200 | ISO/CEI 7498-1).

```
applicationProcess OBJECT-CLASS ::= {
    SUBCLASS OF { top }
    MUST CONTAIN { commonName }
    MAY CONTAIN { description |
                localityName |
                organizationalUnitName |
                seeAlso }
    ID id-oc-applicationProcess }
```